

# Traceur Bleu

Colorant temporaire indicateur de traitement pour améliorer les bonnes pratiques d'application



## PROPRIÉTÉS

**Traceur Bleu** permet de visualiser les traitements phytopharmaceutiques sur gazons, vois ferrées, sites industriels...  
L'application est plus précise sur la surface visée. **Traceur Bleu** s'inscrit ainsi dans les objectifs du plan Ecophyto.

## Domaine d'application

**Traceur Bleu** est un colorant de couleur bleue, destiné à être additionné aux produits de traitements phytosanitaires ;

- herbicides PJT, DT, sélectifs gazons, sélectifs arbustes
- insecticides
- fongicides
- régulateurs de croissance
- débroussaillants

Il peut s'utiliser sur terrains de sport, parcours de golf, hippodromes, gazons d'agrément, mais aussi sur trottoirs, allées, cimetières, parking, pépinières, massifs, plantations urbaines, bords de routes, en respectant la réglementation en vigueur.

## Domaine d'application

**Traceur bleu s'utilise sur gazons de golfs, gazonnières, hippodromes, terrains de sport dont l'accès est réglementé, maîtrisé et réservé aux utilisateurs.**

Il s'utilise aussi en pépinière ornementale, pour l'entretien des voies ferrées, des sites industriels ou des zones non accessibles au public (terrains militaires, aérodromes côté pistes, casernes etc).

## Un atout bonnes pratiques

**Traceur Bleu** visualise les zones traitées. Il optimise ainsi les traitements en évitant les doubles doses dues aux chevauchements des passages ou les bandes non traitées.

Il permet de détecter les fuites sur le pulvérisateur ou le mauvais fonctionnement des buses.

Ainsi, **Traceur Bleu** contribue aux bonnes pratiques d'application des produits phytopharmaceutiques et de ce fait s'inscrit dans le plan Ecophyto.

La couleur caractéristique de **Traceur Bleu** est visible sans excès sur les végétaux verts. Elle est temporaire et se dégrade sous l'action de l'eau et de la lumière dans un délai d'environ 72 heures (selon les conditions au moment du traitement).

## Précautions d'emploi

Après traitement, prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de tacher chaussures et vêtements.

- Respecter les précautions d'emploi usuelles lors du traitement (lire attentivement les précautions d'emploi concernant le produit phytopharmaceutique auquel est ajouté **Traceur Bleu**).



### MODE ET DOSES D'EMPLOI

#### Doses d'emploi

**1 L/ha dans 800 à 1 000 L d'eau, soit 1 dose de 8 à 10 mL dans 10 L d'eau.**

**Traceur Bleu**, avec son doseur intégré et gradué de 10 à 75 mL, permet un dosage précis et évite à l'utilisateur tout contact direct avec le produit.

Il se dilue dans la bouillie déjà préparée et est compatible avec la plupart des produits phytopharmaceutiques.

En cas d'application sur sol nu, peu enherbé ou sur végétaux d'un vert peu soutenu, la dose peut être réduite de moitié.

#### Mode d'emploi

Remplir à moitié le pulvérisateur.

- Ajouter le produit phytopharmaceutique à épandre puis la dose de **Traceur Bleu** tout en maintenant l'agitation.
- Compléter avec l'eau pour obtenir le volume de bouillie souhaité.

### COMPOSITION

**500 g/L colorant bleu brillant acide bleu 9**  
AMM n°9300134 (détenue par COMPO EXPERT France).  
Sans classement.  
Délai de rentrée : 6 h (tenir compte des produits en mélange).  
ZNT : 5 m (tenir compte des produits en mélange).  
Réservé à un usage exclusivement professionnel.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.  
**NB** : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite.

#### IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine. COMPO EXPERT France ne saurait être en aucun cas tenu pour responsable des conséquences inhérentes à toute copie de cette notice technique, totale ou partielle, et la diffusion ou l'utilisation non autorisée de cette dernière.

**Flacon doseur de 470 mL**

### Traceur Bleu (Acide Bleu 9; 500 g/L)

SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter un zone humide non traitée de 5 mètres par rapport au points d'eau, sauf si la préparation phytopharmaceutique associée requiert une zone non traitée plus large

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

**NB** : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente et non conforme à nos préconisations est interdite